

Résumé des principaux fonds, programmes et outils de conseil européens, internationaux, nationaux et régionaux pour les régions ultrapériphériques de l'UE.

Outils de conseil et de soutien de l'UE à la disposition des régions ultrapériphériques

- **Hub consultatif InvestEU**

Description : La plateforme de conseil InvestEU est le point d'entrée central pour les promoteurs de projets et les intermédiaires qui recherchent un soutien consultatif et une assistance technique liés aux fonds d'investissement de l'UE gérés de manière centralisée. Le centre de conseil soutient l'identification, la préparation, le développement, la structuration, la passation de marchés et la mise en œuvre de projets d'investissement ; il renforce la capacité des promoteurs et des intermédiaires financiers à mettre en œuvre des opérations de financement et d'investissement ; et il soutient les activités de sensibilisation et de préparation pour les domaines d'investissement qui présentent une lacune évidente sur le marché.

Site web : https://investeu.europa.eu/investeu-programme/investeu-advisory-hub_en

- **Assistance conjointe au soutien de projets dans les régions européennes (JASPERS)**

Description : JASPERS aide les villes et les régions à réaliser des projets de grande qualité. Des experts apportent un soutien indépendant et pratique aux stratégies, programmes et projets afin de réaliser des investissements financés par l'UE qui favorisent la croissance et ouvrent la voie à une Europe plus verte, plus connectée et plus innovante. L'assistance de JASPERS est gratuite pour les autorités locales et les promoteurs.

Site web : <https://jaspers.eib.org/>

- **TAIEX REGIO Peer2Peer**

Description : TAIEX-REGIO Peer2Peer permet d'organiser des échanges de courte durée avec un ou plusieurs pairs d'autres pays de l'UE pour répondre à des besoins d'apprentissage spécifiques. TAIEX-REGIO aide le personnel des organismes éligibles à obtenir des réponses à leurs questions sur des aspects thématiques de la politique régionale et urbaine de l'UE ou sur des questions transversales liées à la gestion et au contrôle des programmes. Les communautés REGIO Peer2Peer offrent une plateforme pour développer un dialogue à plus long terme avec des pairs de plusieurs pays de l'UE sur des sujets d'intérêt commun afin de permettre une analyse approfondie et la co-création.

Site web : https://ec.europa.eu/regional_policy/policy/how/improving-investment/region-peer-2-peer_en

- **Plateforme de spécialisation intelligente (S3P)**

Description : La plateforme S3 aide les pays et régions de l'UE à développer, mettre en œuvre et réviser leurs stratégies de recherche et d'innovation pour une spécialisation intelligente (S3). Le rôle de la plateforme S3 est de fournir des informations, des méthodologies, de l'expertise et des conseils aux décideurs politiques nationaux et régionaux, ainsi que de promouvoir l'apprentissage mutuel, la coopération transnationale et de contribuer aux débats académiques autour du concept de spécialisation intelligente.

Site web : <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/>

- **Services de conseil en matière d'investissements durables (Green Assist)**

Description : Green Assist est une nouvelle initiative de conseil qui vise à constituer une réserve de projets d'investissement vert à fort impact. Ces projets ciblent les secteurs du capital naturel et de l'économie circulaire, mais aussi les secteurs non environnementaux. Les promoteurs de projets, les institutions financières ou d'autres partenaires de projets peuvent bénéficier de services de conseil de la part d'experts renommés. Les experts sont sélectionnés à partir d'un groupe établi ("Roster of experts") ou, pour des demandes spécifiques, recrutés pour d'autres services de conseil (par exemple, le renforcement des capacités, les études). Les services de conseil sont entièrement gratuits.

Site web : https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life/green-advisory-service-sustainable-investments-support-green-assist_en

- **Fi-compass**

Description : Fi-compass est une plateforme de services de conseil sur les instruments financiers de l'UE en gestion partagée de l'UE, fournie par la Commission européenne en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Fi-compass est conçu pour aider les autorités de gestion de la gestion partagée de l'UE et les autres parties intéressées, en fournissant un savoir-faire pratique et des outils d'apprentissage sur les instruments financiers. Il s'agit notamment de manuels pratiques, de fiches d'information et de publications d'études de cas, ainsi que de séminaires de formation en face à face, d'événements de mise en réseau et d'informations vidéo.

Site web : <https://www.fi-compass.eu/>

Principaux fonds et programmes de l'UE faisant explicitement référence aux régions ultrapériphériques

- **Fonds européen de développement régional (FEDER)**

Description : Le Fonds européen de développement régional (FEDER) vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. Au cours de la période 2021-2027, il permettra d'investir dans une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée et plus sociale, plus proche de ses citoyens. Le règlement FEDER comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles que des dérogations permettant au FEDER d'investir dans les infrastructures aéroportuaires, l'élimination des déchets dans les décharges et les installations de traitement des déchets résiduels dans ces régions.

Site web : https://ec.europa.eu/regional_policy/funding/erdf_en

- **Fonds social européen + (FSE +)**

Description : Le Fonds social européen Plus (FSE+) est le principal instrument de l'UE pour investir dans les personnes. Pour la période 2021-2027, le FSE+ continuera à apporter une contribution importante aux politiques de l'UE en matière d'emploi, d'affaires sociales, d'éducation et de compétences, y compris les réformes structurelles dans ces domaines. Le règlement du FSE+ comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles qu'un financement supplémentaire pour ces régions dans le cadre du volet de l'enveloppe financière relevant de la gestion partagée.

Site web : <https://ec.europa.eu/european-social-fund-plus/en>

- **Fonds de cohésion (FC)**

Description : Le Fonds de cohésion est un instrument de financement clé de l'UE qui soutient les investissements dans le domaine de l'environnement et des réseaux transeuropéens dans le domaine des infrastructures de transport (RTE-T). Le Fonds de cohésion apporte un soutien aux États membres dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne de l'UE-27 afin de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE. Pour la période 2021-2027, il concerne plusieurs pays dont le Portugal (la France et l'Espagne ne sont pas éligibles au FC). Les dispositions spécifiques visant à répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques applicables au FEDER sont également applicables au FC, en vertu du même règlement.

Site web : https://ec.europa.eu/regional_policy/funding/cohesion-fund_en

- **POSEI**

Description : Le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) soutient les régions ultrapériphériques de l'Union européenne qui sont confrontées à des défis spécifiques en raison de leur éloignement, de leur insularité, de leur petite taille, d'une topographie ou d'un climat difficile. Il soutient également les régions dont l'économie ne dépend que de quelques produits. Il vise à garantir l'approvisionnement en produits agricoles essentiels à la consommation en réduisant les coûts liés à la distance. En outre, elle contribue au développement des secteurs

de l'élevage et de la diversification des cultures, ainsi qu'au maintien et au développement de la compétitivité des activités agricoles traditionnelles.

Site web : https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/market-measures/outermost-regions-and-small-aegean-islands/posei_en

- **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**

Description : Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est l'instrument de financement du deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC) de l'UE. Il vise à renforcer le "premier pilier" des aides au revenu et des mesures de marché en consolidant la durabilité sociale, environnementale et économique des zones rurales. Le FEADER finance la contribution de l'UE aux programmes de développement rural (PDR). Le règlement FEADER comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles que des taux de contribution plus élevés pour ces régions.

Site web : https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/financing-cap/cap-funds_en

- **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (EMFAF)**

Description : L'EMFAF soutient la politique commune de la pêche (PCP) de l'UE, la politique maritime de l'UE et l'agenda de l'UE pour la gouvernance internationale des océans. Elle soutient le développement de projets innovants garantissant une utilisation durable des ressources aquatiques et maritimes. Le règlement de l'EMFAF comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles qu'un taux d'aide publique plus élevé (85 %) pour les projets mis en œuvre dans ces régions.

Site web : https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/funding/emfaf_en

- **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)**

Description : Le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) est un instrument de financement clé de l'UE visant à promouvoir la croissance, l'emploi et la compétitivité par le biais d'investissements ciblés dans les infrastructures au niveau européen. Il soutient le développement de réseaux transeuropéens performants, durables et efficacement interconnectés dans les domaines du transport, de l'énergie et des services numériques. Les investissements du MIE se concentrent sur l'énergie, les transports et la transition numérique. Le règlement du MIE comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques et les programmes de travail pluriannuels du MIE prévoient des taux de cofinancement plus élevés pour les régions ultrapériphériques.

Site web : https://cinea.ec.europa.eu/programmes/connecting-europe-facility_en

- **Horizon Europe :**

Description : Horizon Europe est le principal programme de financement de l'UE pour la recherche et l'innovation. Le programme facilite la collaboration et renforce l'impact de la recherche et de l'innovation dans l'élaboration, le soutien et la mise en œuvre des politiques de l'UE tout en relevant les défis mondiaux. Le règlement Horizon Europe comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles que l'inclusion des régions ultrapériphériques dans la liste des "pays de l'élargissement", ce qui les rend éligibles à la composante spécifique du programme "Élargissement de la participation et renforcement de l'Espace européen de la recherche".

Site web : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe_en

- **Programme pour l'environnement et le climat (LIFE)**

Description : Le programme LIFE est l'instrument de financement de l'UE pour l'environnement et l'action climatique. Il soutient des projets dans les domaines de la nature et de la biodiversité, de l'économie circulaire et de la qualité de vie, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique et de la transition vers une énergie propre. Dans le cadre du programme LIFE, BESTLIFE2030 (Grant Scheme for biodiversity in EU Overseas) soutient des projets qui favorisent la conservation de la biodiversité, y compris la biodiversité marine, et l'utilisation durable des services écosystémiques, y compris les approches écosystémiques de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union. Il

accorde de petites subventions (d'une valeur maximale de 100 000 euros) et les candidats ne sont tenus de cofinancer qu'à hauteur de 5 %.

Site web : https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life_en et <https://bestlife2030.org/>

- **Programme pour une Europe numérique (DIGITAL)**

Description : Le programme est conçu pour combler le fossé entre la recherche sur les technologies numériques et leur déploiement sur le marché. Il finance des projets dans cinq domaines essentiels : les supercalculateurs, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les compétences numériques avancées et la garantie d'une large utilisation des technologies numériques dans l'ensemble de l'économie et de la société. Le règlement du programme "Europe numérique" comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles que la prise en compte spécifique de la répartition géographique dans l'Union, y compris la réduction de la fracture numérique géographique, notamment dans les régions ultrapériphériques, dans les critères d'attribution.

Site web : https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/digital-europe-programme_en#about-the-programme

- **Erasmus+**

Description : Erasmus+ est le programme de l'UE visant à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Il met l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions verte et numérique et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique. Il soutient les priorités et les activités définies dans l'Espace européen de l'éducation, le plan d'action pour l'éducation numérique et la stratégie européenne en matière de compétences. Le règlement Erasmus+ comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques et prévoit des possibilités de mobilité internationale pour ces régions et leurs pays voisins.

Site web : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/>

- **Programme Europe créative**

Description : Le programme Europe Créative investit dans des actions qui renforcent la diversité culturelle et répondent aux besoins et aux défis des secteurs culturels et créatifs. Les principaux objectifs du programme sont de sauvegarder, développer et promouvoir la diversité et le patrimoine culturels et linguistiques européens, et d'accroître la compétitivité et le potentiel économique des secteurs culturels et créatifs, en particulier le secteur audiovisuel. Le règlement du programme reconnaît les spécificités des régions ultrapériphériques et en tient compte.

Site web : <https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/about-the-creative-europe-programme>

- **Programme pour le marché unique**

Description : Le programme pour le marché unique est le programme de financement de l'UE visant à aider le marché unique à atteindre son plein potentiel et à assurer la reprise de l'Europe après la pandémie de COVID-19. Il regroupe des activités cruciales financées dans le cadre de plusieurs programmes antérieurs afin de fournir un cadre de financement plus cohérent et plus souple. Le règlement relatif au programme du marché unique comprend des dispositions spécifiques pour répondre aux besoins particuliers des régions ultrapériphériques, telles que des actions éligibles spécifiques dans les régions ultrapériphériques (mise en œuvre de programmes phytosanitaires dans les régions ultrapériphériques et fourniture d'indicateurs statistiques sur les régions ultrapériphériques).

Site web : https://commission.europa.eu/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/single-market-programme/overview_en

- **Interreg Amazonie**

Description : Le programme Interreg Amazonie permet de mettre en place des projets de coopération entre les régions ultrapériphériques de l'UE (Guyane française) et les pays tiers (Brésil, Suriname et Guyane).

Site web : <https://www.europe-guyane.fr/>

- **Interreg Caraïbes**

Description : Le programme de coopération Caraïbes vise à renforcer la coopération entre les régions ultrapériphériques de l'UE (Guadeloupe, Guyane française, Martinique et Saint-Martin) et les territoires et États des Caraïbes (plus de 40).

Site web : <https://www.interreg-caraibes.com/>

- **Interreg Océan Indien**

Description : Le programme Interreg Océan Indien vise à renforcer la coopération entre les régions ultrapériphériques de l'UE (La Réunion, Mayotte) et les territoires du bassin de l'Océan Indien.

Site web : <https://regionreunion.com/sites/interreg/>

- **Interreg Canal du Mozambique**

Description : Le programme Interreg Canal du Mozambique vise à renforcer la coopération entre les régions ultrapériphériques de l'UE (La Réunion, Mayotte) et les territoires du canal du Mozambique (Comores, Seychelles, Madagascar, Tanzanie et Mozambique).

Site web : <https://www.interreg-canaldumozambique.com/services-en-ligne/aides-et-subsidations/appels-a-projets>

- **Interreg MAC**

Description : Le programme Interreg MAC vise à renforcer la coopération entre les régions ultrapériphériques de l'UE (les Açores, Madère et les îles Canaries) et sept pays tiers du bassin de la Macaronésie (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mauritanie, Sénégal et São Tomé et Príncipe).

Site web : <https://www.mac-interreg.org/>

- **Interreg Espace Atlantique**

Description : Le nouveau programme Interreg Espace Atlantique renouvelle l'engagement avec les régions atlantiques (Espagne, France, Irlande, Portugal) dans le soutien d'initiatives innovantes qui contribuent à la croissance de cet espace, en résolvant des défis communs à travers la mise en œuvre d'actions conjointes, l'échange de bonnes pratiques et la contribution à des politiques nouvelles ou actuelles.

Site web : <https://www.atlanticarea.eu/page/77>

Possibilités de coopération internationale

- **Commission de l'Océan Indien (COI)**

Description : La Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale composée de cinq États membres. La Commission promeut une coopération diversifiée pour le développement durable de la région de l'océan Indien : gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers, pêche durable, éducation à l'environnement, santé, gouvernance, sécurité maritime, agroécologie, culture, etc.

Site web : <https://www.commissionoceanindien.org/en/>

- **Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)**

Description de l'organisation : L'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) est une organisation internationale intergouvernementale qui se consacre à l'intégration régionale dans les Caraïbes orientales. On parle d'intégration régionale lorsque des pays proches, qui partagent des caractéristiques physiques ou culturelles, se réunissent pour atteindre des objectifs communs. Ces objectifs communs peuvent consister à faciliter les échanges commerciaux, à partager des ressources ou à résoudre des problèmes ensemble.

Site web : <https://www.oecs.org/en/>

- **Centre de recherche international de l'Atlantique (AIR)**

Description : Le Centre international de recherche sur l'Atlantique (Centre AIR) est une organisation internationale de collaboration qui promeut une approche intégrative de l'espace, du climat, de l'océan et de l'énergie dans l'Atlantique (y compris les régions ultrapériphériques portugaises et espagnoles). Le centre AIR s'appuie sur les innovations technologiques émergentes et les avancées dans le domaine de la science des données, tout en les soutenant.

Site web : <https://www.aircentre.org/>

Opportunités nationales

France :

- **Aides territoires**

Description : Aides territoires aide les collectivités et les acteurs locaux à financer et à soutenir le développement de leurs projets sur leur territoire. Il fournit une liste des opportunités de financement et de conseil offertes par plusieurs prestataires en France pour différents types d'acteurs (autorités publiques, entreprises, organisations, etc.).

Site web : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

- **BPI**

Description : BPI France est un guichet unique pour les entrepreneurs. Elle finance et accompagne les entreprises - à tous les stades de leur développement - par des prêts, des garanties, des aides à l'innovation et des fonds propres. Bpifrance accompagne ainsi les politiques publiques menées par l'Etat et les régions. Elle met à disposition des outils de financement et de conseil.

Site web : <https://www.bpifrance.fr/>

- **Adie**

Description : L'Adie finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur entreprise.

Site web : <https://www.adie.org/>

- **Fonds vert**

Description : Le Fonds vert aide les collectivités locales françaises à améliorer leur performance environnementale, à adapter leur territoire au changement climatique et à améliorer leur cadre de vie.

Site web : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

- **Plan de relance et de résilience de la France**

Description : Le plan France Relance, qui vise à accélérer la transformation écologique, industrielle et sociale du pays, propose des mesures concrètes à destination des particuliers, des entreprises et associations, des collectivités locales et des administrations.

Site web : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Portugal :

- **Banco Português de Fomento**

Description : Le Banco Português de Fomento a pour objectif de soutenir le développement économique et social national en créant et en fournissant des solutions innovantes, compétitives et appropriées aux besoins et aux défis de l'écosystème des entreprises, en stimulant la capacité entrepreneuriale, l'investissement et la création d'emploi, et en promouvant la durabilité et la cohésion économique, sociale et territoriale du pays.

Site web : <https://www.bpfomento.pt/pt/>

- **Turismo de Portugal**

Description : En plus de superviser le phénomène touristique et de développer les politiques et stratégies sectorielles nationales au Portugal, Turismo de Portugal fournit également un soutien financier au développement des entreprises liées au tourisme et à l'animation touristique, en mettant l'accent sur la durabilité par le biais de programmes d'incitation et de lignes de financement thématiques.

Site web : <https://business.turismodeportugal.pt/pt/Paginas/homepage.aspx>

- **IAPMEI**

Description : L'IAPMEI aide les parties prenantes au Portugal à trouver le financement le plus approprié pour leurs entreprises ou leurs projets. L'IAPMEI vise à promouvoir la compétitivité et la croissance des entreprises par la gestion d'instruments et de programmes destinés à renforcer l'innovation, l'esprit d'entreprise et l'investissement des PME.

Site web : <https://financiamento.iapmei.pt/inicio/home>

- **Fonds pour l'environnement**

Description : Le Fundo Ambiental offre plusieurs possibilités de financement qui vont de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique à la gestion des déchets et à l'économie circulaire. L'objectif principal de cet outil de financement est de promouvoir une société plus durable en induisant des changements dans tous les domaines pertinents liés à la durabilité.

Site web : <https://www.fundoambiental.pt/home.aspx>

- **Plan de relance et de résilience du Portugal**

Description : Le plan de relance et de résilience du Portugal offre des possibilités de financement à un large type de domaines relevant des piliers pertinents de la Stratégie européenne 2030, à savoir la transition verte, la transformation numérique, la croissance intelligente, durable et inclusive, y compris le développement économique par la productivité, la compétitivité, la recherche, le développement et l'innovation, en mettant également l'accent sur la cohésion territoriale.

Les Açores (<https://portal.azores.gov.pt/en/web/drpfe/prr>) et Madère (<https://www.idr.madeira.gov.pt/Portal/Conteudo.aspx?IDMenu=216&IDSubMenu=218&Path=218&jmenu=2>)

disposent toutes deux d'un site web régional pour la présentation des demandes au titre du plan de relance et de résilience.

Site web : <https://recuperarportugal.gov.pt/candidaturas-prr/>

Espagne :

- **Enisa**

Description : Enisa apporte un soutien financier aux petites et moyennes entreprises espagnoles qui souhaitent promouvoir leurs projets d'entrepreneuriat innovants.

Site web : <https://www.enisa.es/>

- **CERSA**

Description : Les services s'adressent à toutes les PME qui ont besoin de financement pour un projet d'entreprise viable et qui souhaitent bénéficier des avantages de la garantie d'une société de garantie mutuelle (SGM), soit parce qu'elles ne disposent pas de garanties suffisantes pour obtenir un prêt auprès d'institutions financières.

Site web : <https://www.cersa-sme.es/garantias-y-avales/avales-para-pymes/>

- **CDTI**

Description : Il promeut l'innovation et le développement technologique dans les entreprises espagnoles. C'est l'entité qui canalise les demandes d'aide et de soutien aux projets de R&D&I des entreprises espagnoles au niveau national et international. L'objectif du CDTI est de contribuer à l'amélioration du niveau technologique des entreprises espagnoles.

Site web : <https://www.cdti.es/index.asp>

- **Instituto de Crédito Oficial**

Description : L'Instituto de Crédito Oficial est une entité commerciale publique, rattachée au ministère des Affaires économiques et de la Transformation numérique par l'intermédiaire du secrétaire d'État à l'Économie et au Soutien aux entreprises. Son principal objectif est de contribuer à la croissance durable, à la création d'emplois et à la répartition des richesses.

Site web : <https://www.ico.es/web/guest/inicio>

- **Plan de récupération et de résilience de l'Espagne**

Description : Les réformes et les investissements prévus par le plan aideront l'Espagne à devenir plus durable, plus résiliente et mieux préparée aux défis et aux opportunités des transitions verte et numérique. À cette fin, le plan espagnol de redressement et de résilience comprend 112 investissements et 102 réformes. Ils seront soutenus par 69,5 milliards d'euros de subventions. 40 % du plan soutiendra les objectifs climatiques et 28 % favorisera la transition numérique.

Les îles Canaries ont élaboré leur plan régional de récupération et de résilience, avec plus de cent lignes d'action spécifiques présentées dans ce document, qui, outre le renforcement des services sanitaires et sociaux, établit la nécessité de préserver les services publics essentiels, le maintien et la reprise de l'emploi, entre autres objectifs.

Site web : <https://planderecuperacion.gob.es/documentos-y-enlaces>

et <https://www.planderecuperaciondecanarias.es/>